

# VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADEMIQUE ET DES BUREAUX DEPARTEMENTAUX

**V**ous trouverez dans ce bulletin :

- . le rapport d'activité et le rapport financier du S3 pour les deux années écoulées ainsi que les appels des différents courants de pensée à se prononcer sur ces rapports ;
- . les listes des candidats et les déclarations d'orientation à la CA du S3 et aux bureaux des S2 ainsi qu'un exemplaire du bulletin de vote.

**SCRUTIN DANS LES ETABLISSEMENTS  
Du Mercredi 9 MAI AU  
Jeudi 31 MAI INCLUS**

**PRENNENT PART AU VOTE TOUS LES  
SYNDIQUES A JOUR DE LEUR COTISA-**

**TION** (les trésoriers de S1 doivent donc transmettre au S3 le plus rapidement possible les dernières cotisations (et peuvent faire la demande au S3 d'une liste d'émargement actualisée) en tout état de cause, avant le 31 mai, dernier jour du scrutin).

**CHAQUE ELECTEUR EMET CINQ VOTES** : au niveau académique, sur le Rapport d'Activité, à la CA du S3 et au Bureau de son S2 ; au niveau national sur l'orientation nationale et sur les catégories.

Les votes se font sur liste entière, sans panachage, et sous double enveloppe (enveloppe intérieure sans signe distinctif, enveloppe extérieure portant le nom et la signature du votant).

**POUR LES ISOLES, LES RETRAITES (OU LES S1 DE MOINS DE 5 ADHERENTS)** les votes sont transmis directement au S3 (au plus tard le 31 MAI en indiquant sur l'enveloppe extérieure : nom - établissement d'exercice et (ou) de syndicalisation - adresse personnelle - signature).

Dans chaque S1 **LE DEPOUILLEMENT SERA ORGANISE LE DERNIER JOUR DU SCRUTIN** et les résultats transmis immédiatement au S3 en les accompagnant obligatoirement d'une liste d'émargement. (ou des enveloppes extérieures signées).

**LA COMMISSION ACADEMIQUE DE  
DEPOUILLEMENT SE TIENDRA  
LE MARDI 5 JUIN A 17 h 30.**

Dans la même période se dérouleront les élections pour la CA Nationale et les secrétariats de catégories (voir US)



29 rue Gabriel Péri  
63000 CLERMONT-FERRAND

DISPENSÉ DE TIMBRAGE  
Clermont Fd CDIS

4 mai 2012



Bulletin N° 156 du 4 mai 2012

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

Page 1 : Modalités de vote  
Page 2 : Bilan financier  
Page 3 : Rapport financier  
Pages 4, 5, 6, 7 : Rapport d'activité du secrétariat académique  
Page 8 : Appel de la Liste à voter sur le rapport d'activité  
Page 9 : Appel de FU  
Page 10 : Texte d'orientation de la Liste  
Page 11 : Liste à la CA  
Page 12 : Texte d'orientation FU  
Page 13 : Liste Front Unique à la CA  
Page 14 : Liste S2 63  
Page 15 : Liste S2 15, 03, 43  
Page 16 : Bulletin de vote

# Rapport financier

Après la lecture assidue du rapport financier du S4, la loi du 20 août 2008, portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail, impose un contrôle rigoureux des comptes et leur publication au JO à partir de 2010/2011.

Les comptes sont donc présentés selon ces nouvelles règles, le changement le plus important pour le S3 de Clermont-Ferrand est la globalisation des comptes de tous les S2 et S1 retraités avec ceux du S3 pour ensuite transmettre tout cela au S4 dans des délais quasiment intenable lors de la clôture des comptes début septembre.

Toujours dans le cadre de cette rénovation, les comptes du S3 « agrégés » doivent être chaque année examinés par un commissaire aux comptes qui les vérifiera (sur présentation de factures au hasard). La responsabilisation de vérifier les comptes n'est donc plus donnée à des militants en commission de transparence mais après lecture du rapport du commissaire aux comptes dans un premier temps. Mais aussi, le bureau national doit arrêter les comptes et les mettre à disposition du commissaire qui fait des contrôles des différents S3 sur le terrain sur dossier et sur pièces.

## Les recettes

Le SNES de Clermont-Ferrand est financé à 100 % par des ressources propres et à 96 % par les cotisations de ses adhérents. Les 4 % restants sont des participations diverses lors des manifestations et quelques produits de placements (0.5 %).

La part des recettes est en légère baisse de 3.63 % et la part de reversement au S4 a aussi légèrement augmenté. Il est nécessaire de surveiller attentivement cette baisse régulière sur les prochaines années afin d'anticiper la baisse régulière du nombre d'adhérents.

## Les dépenses

Elles sont, pour l'année 2010/2011, inférieures aux recettes malgré la baisse généralisée des cotisations et l'augmentation continue des coûts. Nous pouvons expliquer ceci pour plusieurs raisons qui sont structurelles pour une part et fonctionnelles d'autre part (activité du syndicat envers ses adhérents) :

- Un stock important de papier a été réalisé l'année précédente donc il y a eu une baisse du coût d'achat des consommables, mais aussi pas de frais supplémentaires d'impression des élections professionnelles.

Nous pouvons nous apercevoir que le coût de nos publications a légèrement augmenté. La Poste reste un de nos plus gros fournisseurs de services et l'augmentation des tarifs et le dynamisme du syndicat fait que ce poste est un des plus lourds.

Nous avons intégré dans le poste « publications » tous les envois faits au tarif presse, les frais postaux divers des courriers et publications envoyés aux syndiqués et non syndiqués.

L'abondance et le maintien de ces coûts de publications réalisés par le S3 de Clermont-Ferrand permet de souligner : le dynamisme, les efforts, l'investissement du secrétariat académique et des autres militants (par la même nous tenons à les remercier et particulièrement les retraités pour leur aide), mais aussi les attaques incessantes dont est victime notre profession.

On peut noter aussi une augmentation des frais de vie du SNES. Cela est dû à une présence assidue et active de notre secrétariat académique et de nos commissaires paritaires aux bureaux, conseils divers, CAPA, CTPA, etc...mais aussi l'activité importante des stages organisés pour les collègues (réformes diverses, informations mutations, langues, TZR...).

Le départ volontaire anticipé à la retraite d'Annick BARNOLA du SNES a aussi contribué à une baisse des dépenses, mais il sera nécessaire de se poser la question de son remplacement à court et moyen.

Il est aussi essentiel, si l'on veut conserver l'autonomie financière et la capacité du SNES de Clermont Ferrand à se projeter vers l'avenir de façon sereine et active, que chacun et chacune s'investissent dans son établissement ou son département. Cette baisse d'adhésions ainsi que du montant des adhésions sont préoccupants, c'est pourquoi il est nécessaire de la part de tous de se préoccuper des adhésions et des adhérents sans représentativité de tendance.

# Analyse du bilan comptable et financier

PRODUITS	2010/2011	2009/2010	variation
<b>Cotisations</b>			
Cotisations actifs	173 923,41 €	179 329,55 €	-3,01%
Cotisations retraités	19 647,10 €	21 519,00 €	-8,70%
Total cotisations perçues	<b>193 496,41 €</b>	<b>200 788,25 €</b>	-3,63%
Part reversée au S4 (aide petit s3 incluses) (2)	<b>-109 107,00€</b>	<b>-101 192,85 €</b>	
<b>Part Académique des Cotisations (1-2)</b>	<b>84 389,41 €</b>	<b>99 595,40 €</b>	-15,27%
<b>Autres recettes</b>			
Autres recettes de participations (manifs, ...)	6 611,55 €	9 789,03 €	-32,46%
<b>Total "Produits exploitations"</b>	<b>91 000,96 €</b>	<b>109 384,43 €</b>	-16,81%
<b>Produits Financiers</b>			
"Produits financiers : placements livret"	1 036,57 €	4 019,13 €	-74,21%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>92 141,27 €</b>	<b>113 403,56 €</b>	-18,75%
<b>CHARGES</b>			
<b>Achats consommables vie syndicale</b>			
Produits d'entretien, bureau, conso informatique	397,96 €	1 297,59 €	
Papier, étiquettes, enveloppes	506,32 €	2 332,05 €	
travaux d'impression	€	2 223,36 €	
<b>total "achats"</b>	<b>904,53 €</b>	<b>5 853,00 €</b>	-84,55%
<b>Services extérieurs et autres services extérieurs</b>			
ménage, réparation matériel bureau, maintenance, documentation, publications	3 407,60 €	475,57 €	
Assurances	669,00 €	137,00 €	388,32%
<b>total "services extérieurs"</b>	<b>4 076,60 €</b>	<b>609,40 €</b>	
<b>Subventions et actions</b>			
Subvention S2, FSU03	3 476,73 €	4 306,00 €	
manifestations	5 774,81 €	8 285,30 €	
Subventions diverses, aides fonctionnements	604,00 €	18 562,69 €	

actions stage militants	2 063,79 €	1 321,25 €
<b>Total "subventions"</b>	<b>11 919,33 €</b>	<b>32 475,24 €</b>
<b>Frais de vie du snes</b>		
Frais dépl militants fonct S3	7 948,87 €	7 655,92 €
Frais dépl militants CAPA	678,18 €	337,80 €
Frais divers personnel Etrennes Concièrges	279,78 €	399,26 €
Frais dépl CA & repas	1 170,35 €	728,30 €
<b>Total "frais de vie"</b>	<b>10 077,18 €</b>	<b>9 121,28 €</b>
<b>PUBLICATIONS</b>		
total "frais postaux, routages, presse"	11 598,75 €	11 451,79 €
<b>Téléphone</b>		
Total "téléphone fixe et portable"	3 657,65 €	3 692,94 €
<b>Frais cotisations</b>		
Total "frais impayés et bancaires"	1 174,05 €	1 252,34 €
<b>Impots et taxes</b>		
Total "formation continue"	€	148,00 €
<b>Frais de personnel</b>		
Total frais personnel"	8 958,35 €	51 077,28 €
<b>Charges financières</b>		
total "frais bancaires services"	31,55 €	35,41 €
<b>regularisations des charges</b>		
Charges exceptionnelles	- €	3,86 €
<b>Dotations</b>		
Dotation amortissement immobilisations corporelles (ordinateur)	942,72 €	875,25 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>53 340,71 €</b>	<b>116 595,79€</b>
<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>38 800,56 €</b>	<b>3 192,23 €</b>

# Rapport d'activité académique mars 2009-mars 2012

Dans la lignée du début de son mandat, Nicolas Sarkozy a poursuivi sa politique au service des banques et des classes sociales les plus fortunées, au prétexte de la dette dite « publique ». Malgré les multiples plans d'austérité qu'il a imposés, sans aucune efficacité économique et contestés socialement, la crise s'amplifie, les classes populaires étant les plus touchées. La lutte contre la « réforme » des retraites, emblématique de cette période, malgré l'intransigeance du gouvernement face à une mobilisation exemplaire par sa durée, son unité et sa puissance, a permis une prise de conscience de la population sur l'injustice de cette réforme. Néanmoins, le mouvement social n'a pas gagné, en partie du fait de syndicats ayant une appréciation divergente de la réforme et d'autre part du fait d'un manque de relais politique.

Les attaques contre la Fonction Publique se sont poursuivies par le biais de la Révision Générale des Services Publics (RGPP) et plus précisément contre l'Education et le second degré. Au prétexte du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ce ne sont pas moins de 34160 postes qui ont été supprimés dont 690 dans notre académie pour le second degré entre 2007 et 2012. Non seulement les conditions de travail se sont fortement dégradées durant cette période, mais maintenant le gouvernement s'en prend aux statuts de notre profession, par le biais de l'évaluation des enseignants par les chefs d'établissements. La section académique du SNES-FSU n'a eu de cesse, ces trois dernières années, non seulement de dénoncer la politique néfaste du gouvernement mais surtout de créer les conditions de la lutte dans l'unité la plus large possible, à travers le cadre FSU d'abord, puis en sollicitant systématiquement l'ensemble des acteurs du monde éducatif.

La nomination de L. Chatel, en juin 2009, prélude à une accélération des suppressions de postes et à une profonde transformation du système éducatif, s'inscrit pleinement dans la conception éducative de N. Sarkozy, à savoir donner un viatique minimum à la grande majorité des enfants et sélectionner, formater une future élite.

Dans un contexte difficile, le SNES a engagé deux journées de grève successives les 6 et 7 septembre 2010, pour porter ses revendications en matière d'éducation tout en poursuivant, dans un cadre interprofessionnel, avec le privé, la lutte contre la réforme des retraites. L'écho médiatique, important à cette occasion dans notre académie (France 3, Clermont 1ere, France bleue...), a contribué à faire prendre conscience au grand public des attaques portées, notamment dans l'Education. Devant l'ampleur de la mobilisation contre la réforme des retraites, le SNES académique a décidé d'appeler à la reconduction de la grève.

Malgré le passage en force par l'assemblée ce même jour, le SNES Clermont a considéré qu'il fallait poursuivre ce mouvement, dans un cadre unitaire mais sans illusion sur les différences d'appréciation des autres confédérations syndicales. Nous avons essayé d'inscrire ces actions dans un cadre national et avec des modalités identiques aux appels nationaux. Lorsque l'unité n'a pas été possible, le SNES a pris seul ses responsabilités en appelant à la grève le 6 septembre 2010 et le 10 février 2011 avec la FSU, ou avec la manifestation nationale du mois de janvier 2012. Ces actions, fortement suivies par les personnels, montrent la pertinence des choix du SNES.

La période que couvre ce rapport d'activité a aussi été marquée par les élections professionnelles d'octobre 2011, avec des modalités de vote très différentes et pénalisantes pour de nombreux enseignants. Notre opposition tant au plan local que national n'ont pas empêché le gouvernement de maintenir le vote électronique, en vue d'affaiblir les syndicats de la FSU. L'implication très forte des militants de la section académique et plus largement des commissaires paritaires académiques ainsi que des militants des collèges et lycées dans une campagne de terrain, avec des publications ciblées ont permis de maintenir le SNES comme organisation syndicale largement majoritaire dans le second degré au plan national comme académique, malgré une participation en baisse. Au total, le SNES dispose de 26 représentants en CAPA et CCP alors que l'organisation suivante n'en compte que 6 !

Il ne s'agit pas dans ce rapport d'activité académique de revenir sur l'analyse de l'ensemble de la politique gouvernementale, sur les propositions, orientations et actions que le SNES a engagé pour s'y opposer. Le rapport d'activité national, sur lequel les adhérents se sont prononcés, y répond pleinement. Dans ce rapport, nous pointerons les déclinaisons académiques nécessairement inscrites dans le rapport national.

**VIE DE LA SECTION ACADEMIQUE :** Pour faire face à ses multiples tâches, le SNES Clermont dispose de 6,3 décharges de service réparties sur 29 militants de la section académique et des sections départementales. Personne ne dispose de décharge de service complète, tous les militants ont un service en collège ou lycée. C'est un principe auquel nous tenons particulièrement.

Durant ce mandat, nous avons accueilli de nouvelles et nouveaux militants, après que des militant-e-s sont parti-e-s en retraite. Sans se lier par un fonctionnement dogmatique de non-renouvellement de mandats, à la section académique, nous recherchons toujours un équilibre entre nouveaux militants et militants plus expérimentés. Ce travail collectif, que nous entendons poursuivre, doit être amplifié avec tous ceux qui sont prêts à s'engager dans une démarche collective, solidaire et unificatrice pour un SNES toujours plus efficace, déterminé et à l'écoute de ceux qui lui accordent leur confiance.

La section académique a eu le souci d'informer les collègues. Cela est passé par l'animation d'heures syndicales dans les établissements, par les stages syndicaux académiques qui ont connu un vrai succès, par des manifestations diverses... Enfin, la section académique a fourni un effort important dans la communication de son action en direction des médias : presse écrite et audiovisuelle.

**LA DEFENSE QUOTIDIENNE DES SYNDIQUES :** Pour la section académique, cette défense passe par la construction des revendications et de la lutte avec l'ensemble des collègues. Dans les départements et l'académie, les militants ont travaillé pour informer, débattre et défendre les établissements, les personnels, le service public. Cette défense est toujours passée par une information claire et rapide, des débats ouverts à tous et l'organisation des actions dans l'unité la plus large possible.

Pour tous les titulaires et stagiaires, avec les commissaires paritaires, nous avons veillé à l'équité de traitement dans toutes les opérations de gestion de leur carrière. Au moment des mutations et affectations, nous vérifions chaque proposition de l'Administration et nous cherchons systématiquement à améliorer le sort de tous dans le respect des règles et du barème. A chaque fois que ces conditions n'ont pas été réunies, nous l'avons dénoncé soit dans des déclarations d'ouverture en CAPA soit en refusant de siéger. Régulièrement, nos élus se battent pour améliorer les situations individuelles dans le respect des règles collectives. Ils effectuent un important travail en amont (préparation des groupes de travail pour discuter des modalités d'application, informations, conseils aux syndiqués et aux collègues qui sollicitent le SNES, rendez-vous individuels pour les syndiqués, réponses aux mails sur des boîtes disciplinaires, organisation de stages, réunions d'information), pendant (contrôle, amélioration des projets du rectorat) et après (diffusion des résultats, information syndicale, compte-rendu...). Le SNES a contraint le rectorat à rétablir le GT de préparation du mouvement intra qui avait été supprimé en 2011.

Les élus du SNES, souvent seuls à intervenir en CAPA, interviennent dans diverses instances qui ont directement ou indirectement, un lien avec les carrières des collègues : avancement, hors classe, listes d'aptitude, mais aussi congés formation, contestations de notes et comités médicaux. Ils veillent à ce que les textes soient strictement appliqués et les droits des collègues respectés. Ils ont par exemple décelé des erreurs de calculs dans les taux de promotions des certifiés et les ont fait corriger en CAPA. Ils ont également fait améliorer des notes administratives de collègues qui les avaient contestées. De plus, le SNES, grâce à un travail régulier de statistiques, a pesé auprès du rectorat pour diminuer des retards d'inspection dans plusieurs disciplines. En ce qui concerne la hors classe des certifiés, si le barème a malheureusement été modifié l'an dernier, l'ancien barème sur lequel le SNES avait fortement pesé a permis à tous les collègues au 11<sup>e</sup> échelon d'accéder à la hors classe. En outre, un effort particulier a été fait en direction des collègues agrégés.

Le SNES Clermont a également aidé des collègues à faire des recours au TA avec l'aide de l'Action juridique du SNES national. Ainsi, le recteur de Clermont a été contraint de relever la note qu'il avait baissée de deux collègues syndiqués après jugement au TA. De plus, plusieurs collègues enseignant en GRETA ont gagné au TA suite à leur licenciement et ont pu être rétablis dans leurs fonctions.

Nous avons continué à organiser des stages disciplinaires : notamment en enseignements technologiques, langues vivantes, dans le cadre des observatoires du SNES. Nous en avons aussi organisé en direction des TZR, CPE, AED, CO-PSY, stagiaires IUFM et néo-titulaires, ... ainsi que des réunions ou stages à destination des collègues de collège et de lycée : réunions dans les établissements censés expérimenter les livrets de compétences, participation à des réunions de bassin sur le sujet, stage lycée sur la réforme Darcos, heures d'information syndicale dans des lycées et des collèges... Informer chacun sur ses droits, faire le point sur les évolutions du métier, de nos disciplines, commencer à analyser les causes profondes des souffrances au travail, la perte de sens de nos métiers, ont été des axes majeurs. Ces stages ne prétendent pas pallier les insuffisances de l'administration, mais le succès rencontré prouve que nos professions ont plus que jamais besoin d'espace de parole et d'échange, sur le temps de travail. Nous tâcherons d'étoffer et d'améliorer ces stages de formation en tenant compte des besoins de la profession.

Nous avons tenu les collègues informés par tous les moyens : bulletins, circulaires, courriers, réunions diverses au SNES ou dans les établissements, site Internet, mails, « actu du SNES », SMS à l'occasion des mutations...

Dans les instances paritaires (CTP académique et départementaux, CAEN et CDEN), les représentants du SNES, au sein de la FSU, en liaison avec les secrétaires d'établissement et en tenant compte de leurs observations et arguments, se sont opposés à la réduction des moyens, aux redéploiements, aux suppressions de postes et d'options. Ils ont dénoncé la réforme des lycées et ont essayé d'en atténuer les conséquences sur les postes. Ils se sont opposés à la création d'établissements ECLAIR et ont mené en parallèle des réunions dans ces collèges pour informer les personnels et les convaincre. La section académique, en liaison avec le SNES 03 et le SNES 63, a animé des réunions avec les collègues des établissements concernés et est intervenue à de nombreuses reprises auprès du Recteur pour faire échec à ce dispositif. Une pétition avec le SNEP, le SNUEP et le SNUipp ainsi que plusieurs communiqués, largement repris dans les médias, ont fait écho à notre action. Le combat continue.

Le SNES Clermont a également porté ses revendications dans les Conseils académiques de la formation continue (CAFC) et Commissions académiques des langues vivantes (CALV).

- **TZR** : Le SNES a notamment obtenu le rétablissement d'une bonification spécifique pour les TZR dans le cadre du mouvement, le respect du rattachement administratif pérenne ainsi que le maintien dans notre académie d'un GT d'affectation en juillet. Pour les TZR STI, fragilisés par la réforme des lycées, le SNES Clermont a demandé que les collègues ne soient pas affectés hors disciplines STI. Devant le refus du rectorat, il a obtenu que les textes soient respectés et qu'un TZR STI ne puisse pas faire plus de la moitié de son service en technologie collège. Evidemment, il reste encore beaucoup à faire.

Outre la mise en place d'un groupe académique TZR SNES, nous avons organisé une première réunion avant la pré-rentrée 2011 afin d'informer les TZR sur leurs droits.

- **COLLEGES RURAUX** : L'Inspection Académique du 63 a tenté d'imposer un collège multi-site dans le Livradois, où existent déjà des collèges ruraux regroupés en réseau, qui fonctionnent très bien. La section académique est intervenue auprès de l'inspection académique et du Conseil Général pour s'y opposer. Dans les collèges, des réunions syndicales à l'initiative des collègues SNES et en présence de militants du SNES, ont structuré l'opposition des personnels. Le CCDSP a invité le SNES à chacune de ses réunions publiques, ce qui nous a permis de porter notre opposition auprès des élus locaux. Le projet est actuellement suspendu.

- **NON TITULAIRES** : Bien avant le projet de loi concernant les précaires dans l'EN, le SNES a envoyé des publications à tous les non-titulaires et a organisé des réunions, pour débattre, émettre des propositions et peser sur le rectorat pour améliorer leurs conditions de travail et de rémunération. Disposant d'un siège sur trois en CCP, il réclame de la transparence dans l'affectation des non-titulaires et une possibilité d'évolution salariale pour les contractuels en CDD, demandes jusque-là rejetées par le Rectorat. Il continue d'intervenir régulièrement pour défendre des non-titulaires victimes de leur chef d'établissement. Il recense actuellement tous les précaires qui peuvent être titularisés ou passés en CDI, suite à la promulgation de la loi de février 2012. La fin de la précarité pour ces personnels, dont les conditions d'exercice se dégradent, passera par la mise en œuvre d'un plan de titularisation. Le SNES, toujours attentif aux non-titulaires, continuera à organiser ce secteur.

Les personnels GRETA, isolés et peu organisés, ont été suivis et défendus par le SNES. Deux d'entre eux, soutenus par le SNES ont gagné au TA leur réintégration dans un GRETA ou en formation initiale, après que leur CDI a été rompu illégalement. Suite à ces actions, le rectorat ne licencie plus abusivement les collègues GRETA et se voit contraint de leur proposer des solutions alternatives. Le SNES Clermont, actif au sein de l'intersyndicale GRETA, continue de s'opposer à la transformation des GRETA en GIP auprès du Rectorat et de la Région lors de différentes audiences.

- **CO-PSY** : Les CIO, gravement menacés dans leur fonction et leur mission par la création du Service Public d'Orientation, sont activement soutenus par le SNES Clermont. Lors d'une audience auprès des services d'orientation du Rectorat, et après avoir rappelé la spécificité de l'orientation scolaire, nous avons obtenu que soit acté le maintien de leur statut et de leurs missions dans la convention qui doit être signée entre le Rectorat, Pôle Emploi et les Missions Locales. Lors du CCREFP de la Région, concernant la labellisation de SPO dans les départements, la FSU, à la demande du SNES Clermont a voté contre car elle n'apportait pas assez de garanties aux CIO. La FSU a été la seule organisation syndicale à le faire.

- **Stagiaires** : A peine terminée l'intégration de l'IUFM à l'Université, la mastérisation Darcos-Chatel s'est mise en place. Le SNES Clermont a mené la bataille sur les conditions de stage, notamment auprès du Recteur. Il a obtenu pour la première année que les stagiaires commencent à mi-temps jusqu'à la Toussaint et qu'ils bénéficient en plus d'une décharge hebdomadaire de service de 2 h à l'année. A l'époque, il a également organisé le refus des collègues d'être tuteurs, action qui a reçu un écho favorable dans la profession. Au final, les nouvelles conditions de stage des

lauréats ont imposé une présence nouvelle à leurs côtés (accueil renforcé, problématiques nouvelles) et une médiatisation constante de leur situation. Par ailleurs, le travail d'information, de conseil et d'accueil de ces nouveaux collègues s'est poursuivi, comme dans le passé : réponses aux sollicitations, aide à l'affectation, publications spécifiques, stages... Dernièrement, il est intervenu en audience pour que les stagiaires bénéficient l'an prochain d'une journée entière de décharge dans leur service. Le Rectorat semble nous avoir entendus mais nous devons rester vigilants.

- **AED** : Suite aux élections professionnelles, le SNES-FSU reste le premier syndicat des personnels non-titulaires de vie scolaire du second degré, au total 3 représentants de la FSU siégeront aux commissions consultatives paritaires pour 4 sièges. La situation des AED se dégrade. En effet la plupart du temps les contrats proposés par les établissements sont d'une durée d'un an. L'effet pervers de ce type de contrat, dont le non-renouvellement n'est pas à justifier, est une augmentation inacceptable des pressions auxquelles les personnels sont soumis. En effet, des collègues hésitent à se syndiquer, à faire grève, à venir en stage... Nous organisons des permanences afin de les accompagner et de les informer. Les collègues AVS accompagnant des élèves en situation de handicap sont aussi recrutés sous contrat d'AED. Cette situation n'est pas adaptée, vue la spécificité de leurs missions. Le SNES demande de professionnaliser la fonction et d'assurer une véritable formation afin de reconnaître ce nouveau métier.

- **Retraités** : Les retraités ont une existence reconnue dans notre syndicat et sa fédération (S1 SNES, SFR FSU dans chaque département). Représentés dans les instances du SNES et de la FSU, ils y font connaître leurs revendications spécifiques et rendent concrète la solidarité actifs-retraités sur les questions du pouvoir d'achat, de la protection sociale, des retraites, de la perte d'autonomie..., de la défense de l'école publique et des valeurs qui fondent leur appartenance à la même organisation. Cette solidarité s'exprime aussi sur le terrain (participation aux manifestations). Elle est nécessaire car tout est fait pour accentuer la coupure entre actifs et retraités (loi de 2010, campagnes « anti-vieux », ...). Dans le cadre de la FGR-FP, des rencontres ont lieu avec Unions Confédérales de Retraités et des actions organisées en commun (comme le 6 octobre 2011). En 2010, le SNES Clermont a permis une prise en charge rapide des problèmes des mères de 3 enfants.

- **Frais de déplacement** : Suite à l'audience du SNES National auprès de la DGRH, le ministère a publié la circulaire 2010-134 du 3 août 2010. La section académique a alors rencontré le rectorat pour en demander l'application et connaître ses modalités dans notre académie. Les avancées concernent tous les collègues affectés sur plusieurs établissements (TZR, collègues en compléments de service, non-titulaires). Le SNES est aussi intervenu auprès du rectorat en cas de retard de paiement ou de problèmes sur sollicitations de collègues.

Le SNES, avec le FSU, a régulièrement participé au collectif de défense des sans-papiers (RESF) en aidant financièrement, en manifestant à leur côté pour exiger une scolarité « normale » pour les enfants, s'opposer aux expulsions et réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Le SNES Clermont participe également au RESEL, réseau d'aide au logement. Dans le cadre du collectif pour un audit citoyen pour la dette à l'initiative d'ATTAC, le SNES participe aux diverses actions engagées dans ce domaine. Face aux graves attaques contre la laïcité, le SNES, avec la FSU, le CDAL, la FCPE, la Ligue de l'enseignement et les DDEN ont porté ensemble les valeurs de la laïcité. Une première conférence a déjà eu lieu.

Le SNES académique a développé ses réseaux d'information des collègues au travers des bulletins, des listes de diffusion, des mails régulièrement envoyés aux syndiqués, de l'« actu du SNES Clermont », de son site académique. Nous avons également multiplié les travaux d'analyse des résultats d'affectation, de notations, de promotions pour informer les collègues mais aussi mieux argumenter face à l'administration.

Dans tous les secteurs, le SNES a été présent, à l'écoute de l'ensemble des syndiqués, conformément à sa conception d'un syndicat majoritaire. Il a recherché toutes les fois qu'il le fallait, l'Unité d'Action la plus large possible pour mettre en place les luttes.

La force du SNES est largement liée à sa présence dans les établissements et au renouvellement des générations militantes. Il va de soi qu'il est difficile de rajeunir le réseau de S1, mais c'est un enjeu crucial auquel nous ne renonçons pas. A cet effet, l'équipe académique et les équipes départementales, grâce au travail des militants sur le terrain, ont réussi à attirer de nouveaux militants. Tous n'ont pas le même niveau d'engagement bien sûr mais c'est en tous cas une réalité encourageante que nous nous devons de faire vivre.

Lors des CA académiques ou d'autres réunions, le secrétariat a toujours été attentif aux débats et aux différences d'appréciation sur l'actualité et les modalités d'action dans le souci d'arriver à une orientation académique la plus largement partagée.

Nous avons été porteurs de toutes les préoccupations de notre Académie dans toutes les instances nationales apportant notre contribution à la construction des revendications et des modalités d'action avec l'ensemble des représentants des autres académies et des militants nationaux.

## **Appel à voter POUR le Rapport d'Activité par la Liste à l'initiative d'Unité et Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée et sans tendance**

Face à ce gouvernement ultralibéral qui avait pour objectif la destruction des droits sociaux, du Droit du Travail, des Services Publics en exacerbant les réflexes communautaires, nous avons eu en permanence la volonté d'impulser ou de nous inscrire dans un ensemble d'actions les plus unitaires possibles dans tous les secteurs :

✚ Dans l'Education :

- Lutte contre les suppressions de postes, défense de nos statuts en s'opposant en particulier au projet de réforme de l'évaluation des enseignants et des CPE,
- Lutte pour le respect du statut et des missions des CO-PSY et contre la labellisation des CIO,
- Lutte contre le LPC et le socle commun en collège, la réforme de la formation initiale et la réforme des lycées, pour exiger un projet éducatif ambitieux au service des élèves et des personnels, le respect de nos métiers, de nos statuts et l'amélioration de nos conditions de travail.

✚ Dans la Fonction Publique, revendications salariales et défense des Services Publics...,

✚ Au niveau social, lutte contre la réforme des retraites, participation à différents collectifs tels que RESF ou le collectif pour un audit citoyen de la dette.

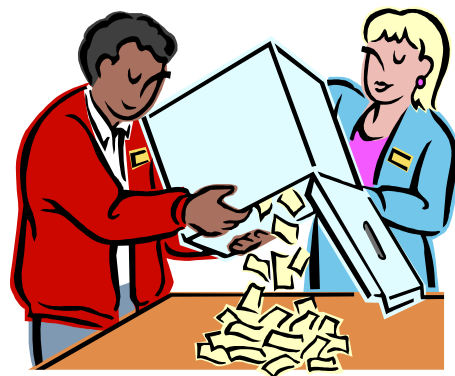
Nous nous opposons plus que jamais au projet de société toujours plus inégalitaire et individualiste qui est à l'œuvre.

Malgré les difficultés, nous sommes persuadés que la construction d'un mouvement unitaire est une condition nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

C'est pourquoi nous devons continuer à rechercher les convergences, les synthèses et l'unité d'action dans l'Education, la Fonction Publique et au plan interprofessionnel, sur la base de plateformes communes conformes à nos valeurs et à nos propositions alternatives, sans hésiter à prendre nos responsabilités en cas de désaccord.

Dans les départements et l'académie, les militants ont travaillé pour défendre les établissements, les personnels, le Service Public. Cette défense est toujours passée par une information claire et rapide, par des débats et des stages ouverts à tous et par l'organisation des actions dans l'unité la plus large.

**En approuvant le rapport d'activité, vous affirmez votre volonté de poursuivre dans cette voie, et de promouvoir le syndicalisme de défense des personnels et de transformation sociale, unitaire et indépendant, à la fois combatif et force de proposition dont les militants de notre liste sont porteurs.**





**Front Unique. Dire Non au rapport d'activité de l'exécutif UA EE, c'est dire Oui à une autre orientation : de rupture avec les contre réformes de liquidation de l'enseignement public, et du statut des enseignants !**

Il faut se mettre en face de cette vérité : depuis des années, les travailleurs, et particulièrement le corps enseignant subissent défaite sur défaite : contre-réforme des retraites, suppressions de postes par dizaines de milliers, baisse du pouvoir d'achat, liquidation de la formation des maîtres, etc. Le résultat inévitable dont nul ne peut se féliciter, c'est la constante érosion des effectifs du syndicat. Au moment de se prononcer sur le rapport d'activité, la seule question importante est : ces défaites étaient-elles inévitables ? Ou sont-elles le résultat de l'orientation nationale des directions syndicales et, parmi elles, de celle du SNES ? Or le rapport d'activité académique se situe clairement dans le cadre de l'approbation du rapport d'activité national.

Deux exemples : -Contre réforme des retraites en 2010 : Sarkozy se vante de n'avoir « jamais reculé » malgré des dizaines de manifestations. Mais on s'en souvient : l'intersyndicale a toujours écarté délibérément le mot d'ordre de retrait de la « réforme ». Les travailleurs ont été promenés une fois, cinq fois, dix fois dans toutes les villes de France. Mais au moment où l'Assemblée Nationale UMP votait la loi, les directions syndicales – dont celle du SNES – ont refusé d'appeler à manifester à l'Assemblée, là où ça se décidait, au moment où ça se décidait.

-Liquidation de la formation des enseignants : c'est une défaite majeure pour toute la profession. La direction du SNES s'est refusée avec acharnement à se prononcer pour le retrait pur et simple du projet gouvernemental, alors même que les enseignants du supérieur et les étudiants étaient fortement mobilisés pour son retrait. Et d'ailleurs elle persiste et signe comme on peut le lire dans le rapport d'activité national (p 10) : « *La « mastérisation » a occupé l'essentiel des interventions du SNES autour de la formation des maîtres sur les trois dernières années... Lors du CTPM du 28 Mai 2009, pour le SNES, même si elles ne correspondaient pas à sa demande d'un concours après le master, les modifications statutaires présentées actaient une élévation du niveau de recrutement, allant dans le sens de la revendication qu'il porte depuis les années 70* ». Les stagiaires jetés en service entier devant les classes, les collègues apprécieront !

Et maintenant ? On le sait : notre statut – consigné dans les décrets de 50 – est dans le viseur. Au nom du combat pour son « amélioration », la direction du SNES se prononce contre la défense inconditionnelle de notre statut. On se souvient : il y a dix ans, au nom de son « dépoussiérage », la direction du SNES se prononçait contre la défense inconditionnelle du statut des MI SE, ouvrant la porte au gouvernement pour qu'il le liquide. Est-ce que cela va recommencer ?

Le courant Front Unique dans la CA a constamment proposé l'orientation permettant d'en finir avec la spirale sans fin des défaites. Il s'est félicité de chaque pas fait en avant dans le sens de la rupture avec le gouvernement, par exemple, du refus de la direction du SNES de participer aux groupes de travail de mise en place du « décret évaluation ». Remarquons que c'est cette non participation qui a bloqué le gouvernement pendant des mois.

De même le courant Front Unique a noté que la direction nationale (et académique) du SNES après avoir longtemps refusé de prendre position sur les élections présidentielles au prétexte que c'était « politique » (chacun sait que Sarkozy, lui, ne fait pas de politique !) a fini par se déterminer pour « battre Sarkozy ». Si partielle que soit cette prise de position, elle constitue un pas en avant. Le courant Front Unique a combattu pour que le SNES appelle à voter pour les candidats des partis issus du mouvement ouvrier (et donc à battre Sarkozy, Le Pen et Bayrou notamment).

Mais la direction du SNES, si elle doit clairement œuvrer à « dégager » Sarkozy, ne saurait prendre en charge le programme de quelque candidat que ce soit. Elle ne saurait s'engager dans des « concertations » visant sous un nouvel habillage à nous faire avaler de nouvelles contre-réformes de destruction de l'enseignement public. En votant Non au rapport d'activité, les syndiqués indiqueront surtout qu'ils veulent une autre orientation pour le syndicat : de combat contre tout projet de liquidation de l'enseignement public, de rupture avec tout « dialogue social » visant à le faire passer.

*Julien Barathon, Thierry Faugier, Olivier Rougerie, Hélène Neullas, élus front unique de la CA sortante*

# Liste à l'initiative d'Unité et Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée et sans tendance

## Rassembler, débattre, proposer et lutter dans l'unité

Développer un syndicalisme de rassemblement et d'action est un combat que nous voulons poursuivre avec l'ensemble de la profession afin :

- de toujours lutter, avec détermination, pour la défense de nos métiers, des statuts, des carrières, des salaires et des conditions de travail ;
- de contribuer, syndicalement, à transformer la société de plus en plus inégalitaire et injuste en refusant de se soumettre aux lois aveugles du marché, en prônant des valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect et de développement des droits humains...

Cette lutte syndicale se construit au quotidien avec les adhérents et plus largement avec la profession. Elle se mène simultanément avec différents collectifs de luttes sociales. Elle exige persévérance et responsabilité.

Dans notre académie, depuis de nombreuses années, des militants EE travaillent au sein de l'exécutif UA du SNES Clermont. Dans cette logique, pour une efficacité plus grande de la section académique, les militants UA ont accepté la participation de militants EE à la construction de cette liste.

### Ecouter, informer, débattre

Le SNES est au service et à l'écoute des syndiqués et plus généralement de la profession et de ses préoccupations. En toute indépendance (des partis politiques, de l'administration, des associations de spécialistes et des collectifs...), **les militants de notre liste s'engagent à :**

- organiser, comme les années passées, permanences (mutations, promotions, problèmes individuels ou collectifs, organisation des établissements...), stages de formation et de réflexion syndicales, réunions ouvertes à tous, à diffuser les informations et organiser des débats...
- se déplacer dans les établissements pour débattre, aider les sections d'établissement à s'organiser...
- porter la parole et les attentes des syndiqués de l'académie dans les instances nationales du SNES et de la FSU, dans les réunions intersyndicales ou interprofessionnelles et dans les collectifs.

### Rassembler, intervenir, agir

Pour nous, il est indispensable de rechercher l'unité la plus large possible pour construire des actions qui réussissent, sans pour autant que chacun renie ses convictions mais en ayant le souci de trouver des convergences.

Lorsqu'il n'a pas été possible de construire cette unité, comme lors de la grève de septembre 2010 ou plus récemment celle du 15 décembre 2011 sur l'évaluation des enseignants, le SNES a su prendre ses responsabilités en appelant seul à la grève et saura les prendre à nouveau si nécessaire.

C'est avec cette orientation que nous continuerons à construire les convergences pour revenir sur toutes les atteintes au droit du travail, aux Services Publics, aux statuts des personnels et de ceux des salariés.

Par ailleurs, nous continuerons de porter notre conception ambitieuse du système éducatif et les revendications de la majorité de la profession dans les instances académiques : Groupes de Travail, CAPA, Comités Techniques... Nous continuerons à dénoncer la réforme des lycées, l'orientation précoce dès la 5<sup>ème</sup>, le LPC et le socle commun en collège, à demander leur abandon, pour une autre politique éducative. Nous y défendrons notamment la cohérence du second degré, de la 6<sup>e</sup> à la Terminale et une meilleure articulation entre le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>nd</sup> degré, à l'opposé du concept « d'Ecole du socle », réunissant école primaire et collège, défendu par d'autres organisations syndicales.

Nous nous emploierons à fédérer les initiatives militantes en lien avec les S1 et à impulser des actions départementales ou académiques sur la carte scolaire, les postes, le démantèlement du service public.

### Les élus académiques de notre liste s'engagent à :

- renforcer la section académique animée du même esprit de dialogue et de rassemblement que l'équipe sortante, notamment par, l'intégration de nouveaux militants,
- débattre des propositions apportées par les élus en CA et à tenir compte des critiques avec la volonté de construire une synthèse,
- défendre les personnels, leurs intérêts, leurs conditions de travail et leurs statuts dans toutes les instances académiques ou autres,
- défendre les précaires auprès de l'administration, à agir pour que le plan de résorption de la précarité (insuffisant) s'applique au plus grand nombre et à fédérer les luttes pour obtenir la titularisation de tous les précaires et pour la disparition de toutes les formes de précarité,
- continuer dans les CTA, en liaison avec les établissements, à défendre et développer une carte de formations qui offre à chaque élève des parcours de réussite dans toute l'académie,
- poursuivre le travail militant dans les sections départementales de la FSU : nous continuerons à développer et renforcer les liens avec d'autres organisations syndicales interprofessionnelles, à œuvrer pour l'unification syndicale et pour la construction d'un mouvement social,
- apporter, inlassablement et sans exclusive, leur contribution à la construction de convergences dans le SNES, dans la FSU et dans les rencontres intersyndicales et interprofessionnelles,
- lutter pour défendre et développer les Services Publics.

**Liste à l'initiative d'Unité et Action et sans tendance, avec la participation de l'Ecole Emancipée et sans tendance**

NOM, Prénom	Catégorie	Discipline	Etablissement
LEBRUN Patrick	Certifié	Mathématiques	Clg Louise Michel MARINGUES (63)
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Le Stade COURNON (63)
BERTRAND Delphine	Certifiée	TZR Sc. Physiques	Clg Audembron THIERS (63)
MEYSSONNIER Thierry	Certifié	Anglais	Clg Anatole France GERZAT (63)
MORANDAT Camille	Certifiée	Lettres mod	Lyc de Presles CUSSET (03)
JOULIA Bruno	Certifié	Hist-géo	Clg ST MAMET LA SALVETAT (15)
NEFLOT-BISSUEL Jean-Louis	Certifié	Génie méca	Lyc Ch. et A. Dupuy LE PUY (43)
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Ed Musicale	Clg Gérard Philippe CLERMONT (63)
BOULARD Philippe	Certifié	Sciences Phys.	Clg Blaise Pascal CLERMONT (63)
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Hist-géo	Lyc Banville MOULINS (03)
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lyc Descartes COURNON (63)
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE (03)
RALUY Olivier	CPE	Education	Clg La Charme CLERMONT (63)
MEYRONEINC J.Baptiste	Agrégé	Hist-géo	Lyc de Hte Auvergne ST -FLOUR (15)
PUERTO Michel	Agrégé	Mathématiques	Clg Oradou CLERMONT (63)
GUILLARD Danielle	Agrégée	Anglais	Lyc Ambroise Brugière CLERMONT (63)
EHRARD Catherine	Vacataire	GRETA	Greta Val d'Allier, ISSOIRE (63)
BELLAIGUE Marc	Certifié	Hist-géo	Clg F. Villon YZEURE (03)
BOUTIN Jean-Luc	Certifié	Philosophie	Lyc Sidoine Apollinaire CLERMONT (63)
LEYRAT Philippe	CPE	Education	Clg I. et F. Joliot-Curie AUBIERE (63)
BOURDAUD Cécile	Bi-admissible	TZR Anglais	Clg ST GERMAIN LEMBRON (63)
FLORIOT Michel	Certifié	Ed. Musicale	Clg La Ribeyre COURNON (63)
COTTES Chantal	Certifiée	Lettres Mod	Lyc Descartes COURNON (63)
GOURC Xavier	Certifié	Hôtellerie	Lyc CHAMALIERES (63)
NELY Christian	CPE	Education	Clg Jules Ferry AURILLAC (15)
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg I. et F. Joliot-Curie AUBIERE (63)
BATUT Paul	Non Titulaire	Documentation	Clg F. Dubreuil DOYET (63)
SZYMANSKI Jean	Certifié	Philosophie	Lyc La Fayette CLERMONT (63)
CARBONI Gaëlle	Certifiée	TZR Anglais	Clg I. et F. Joliot-Curie AUBIERE (63)
LIVET Jean-Pierre	Certifié	Hist-géo	Clg Audembron THIERS (63)
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Hist-géo	Clg Jean Monnet YSSINGEAUX (43)
MAVEL Jean-Paul	Retraité		ALLIER
NOISETTE Dominique	Agrégée	Sciences Phys.	Lyc Blaise Pascal CLERMONT (63)
ROBERT René	Retraité		HAUTE-LOIRE
FOUNAUD Valérie	Certifiée	Documentation	Lyc de Hte Auvergne ST-FLOUR (15)
ARTAUD Géraldine	Bi-admissible	Lettres clas	Clg THIERS (63)
DEGOUTE Jean	Retraité		PUY DE DOME
JACQUOT Michel	Agrégé	Genie Meca	Lyc Jean ZAY THIERS (63)
TRENORAS Valérie	Certifiée	Espagnol	Clg J. Rostand MARTRES DE VEYRE (63)
POURCHET Jean-Yves	Certifié	Sciences Phys.	Lyc La Fayette CLERMONT (63)
LEPINARD Bernard	Certifié	Génie indus	Lyc Paul Constans MONTLUCON (03)
LIENNART Valérie	Certifiée	Ed. Musicale	Clg François Villon SAINT DIER (63)
DECOUZON Cécile	DCIO	Orientation	CIO THIERS (63)
VIDALIN Michèle	Retraîtée		
FRYSZMAN Sophie	Agrégée	Eco Gestion	Lyc Sidoine Apollinaire CLERMONT (63)
HATAB Gérard	Retraité		ALLIER
FOURNIER Véronique	Certifiée	Hist-géo	Lyc La Fayette BRIOUDE (43)
CHANUDET Jacques	Certifié	Hist-géo	Clg Jules Verne MONTLUCON (03)
ROUGERON Carmen	Certifiée	Espagnol	Lyc de Presles CUSSET (03)
BALESTRINO Lise	Certifiée	Hist-géo	Clg André Boutry LURCY-LEVIS (03)

**Front Unique** : *C'est une certitude : après les élections, le capital financier va présenter une nouvelle « note » à payer par les travailleurs, va exiger que le gouvernement prenne une nouvelle offensive contre l'enseignement public, le statut des personnels.*

*La responsabilité du SNES : aucune concertation sur les contre réformes ; à l'inverse, défense intransigeante du statut, rétablissement des postes supprimés, non à la dislocation du cadre national de l'enseignement via l' « autonomie » des établissements, défense du bac comme diplôme national et anonyme.*

Au moment où nous écrivons, au vu des résultats du premier tour, la défaite de Sarkozy est possible, non certaine. Le courant Front Unique a combattu dès le départ pour que le SNES et la FSU se positionnent clairement : pour la défaite de Sarkozy/ Le Pen / Bayrou, donc pour le vote pour les candidats issus du mouvement ouvrier au premier tour, pour le vote Hollande, candidat du PS resté seul en lice face à Sarkozy au second. Car nous le savons : les conditions ne sont pas les mêmes pour défendre les revendications selon que Sarkozy est élu ou non. Sarkozy l'indique lui-même en convoquant son rassemblement pétainiste du 1<sup>er</sup> mai, l'urgence est de s'en prendre aux droits des travailleurs : « (...) nous allons organiser la fête du travail, mais la fête du vrai travail (...) on défendra nous vraiment le travail. Pas le statut, le travail. »

Ceci étant, même en cas de victoire de Hollande ; à aucun moment, il ne s'agit pour le syndicat de prendre en charge le programme de son gouvernement. Car tout gouvernement qui ne romprait pas avec les exigences du capital – et rien ne laisse entendre que Hollande s'oriente de lui-même vers une telle rupture – ne pourrait que reprendre à son compte les contre réformes exigées par les banquiers et les capitalistes contre l'enseignement public.

Voilà pourquoi le SNES doit se prononcer et combattre pour :

- Le retrait immédiat du projet de décret évaluation donnant tout pouvoir aux chefs d'établissement sur les carrières

- La défense inconditionnelle de notre statut, donc des décrets de 50

- Le rétablissement de tous les postes supprimés depuis 5 ans

- L'abrogation de la contre réforme de la « formation des maîtres », le rétablissement de l'année de stage dans les conditions antérieures à la contre réforme

- L'abrogation immédiate de la contre réforme du lycée, l'abrogation des « ECLAIR ».

Il doit à l'inverse refuser de discuter :

- de toute suppression d'heures d'enseignement et d'options, d'annualisation des services sous couvert de « réforme des rythmes scolaires »

- de toute remise en cause de nos services définis en heures d'enseignement dans une discipline, de toute remise en cause de notre qualification

- de toute remise en cause du bac comme diplôme terminal anonyme, premier grade universitaire

Les enseignants du secondaire sont des travailleurs. Le SNES doit se prononcer pour l'augmentation des salaires dont le pouvoir d'achat n'a cessé d'être érodé depuis des années, pour l'abrogation des contre réformes des retraites 2003 et 2010. Le SNES doit exiger le retrait immédiat de la contre réforme Sarkozy dite de TVA sociale, et se prononcer pour la défense de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire indirect payé par les patrons et l'Etat patron (cotisations sociales).

Au moment où de nouveaux développements dévastateurs de la crise du capitalisme sont devant nous, aucune revendication ne peut durablement être satisfaite sans un gouvernement rompant avec les exigences du capital financier. Le SNES doit se prononcer pour une défaite de l'UMP, du FN, du MODEM aux législatives. Il doit se prononcer contre tout vote en faveur de l'UMP et le Modem sous couvert de « barrer la route au FN ». Il doit se prononcer pour une victoire des candidats des partis issus du mouvement ouvrier, et un gouvernement de ces seuls partis se donnant contre la classe dominante les moyens de satisfaire les revendications.

## LISTE FRONT UNIQUE A LA C.A.

Nom	Prénom	catégorie	discipline	établissement
Barathon	Julien	agrégé	géographie	Lycée Virlogeux, Riom
Faugier	Thierry	certifié	Russe	Lycée Virlogeux, Riom
Neullas	Hélène	certifié	STMS	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Rougerie	Olivier	certifié	Histoire-Géographie	Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Fd
Michel	Roland	retraité		Puy de Dôme
Sérot	Isabelle	certifié	éducation musicale	Collège Roger Quilliot Trémonteix, Clermont-Fd
Germa	Laurent	agrégé	Mathématiques	Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Fd
Voltaire	Bernard	agrégé	Economie-gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Huguenot	Julie	certifié	Lettres modernes	Collège, G. Onslow, Lezoux
Galtier	Isabelle	certifié	Lettres modernes	Collège La Charme, Clermont-Fd
Laurent	Fabienne	certifié	Lettres modernes	Collège Les Prés, Issoire
Guillot	Jean-Pierre	agrégé	Philosophie	Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Fd
Roussely	Catherine	retraité		Puy de Dôme
Dupoux	Odile	agrégé	Economie-gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Sainte-Colombe	Claude	certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, Clermont Ferrand
Apostoly	Isabelle	certifié	Anglais	Lycée Jeanne d'Arc, Clermont-Fd
Bodeau	Jacqueline	certifié	Philosophie	Lycée Virlogeux, Riom
Festas	Anne	retraité		Cantal
Roussely	Jean-Louis	retraité		Puy de Dôme
Chevrier	Jean-Baptiste	agrégé	Mathématiques	Lycée Virlogeux, Riom
Medjkoune	Sarah	certifié	Lettres modernes	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Miteran	Stéphanie	certifié	Lettres modernes	Lycée Virlogeux, Riom
Tible	Claire	agrégé	Italien	Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Fd
Cierge	Claudine	certifié	Espagnol	Lycée Jeanne d'Arc, Clermont-Fd
Turpin	Catherine	certifié	Philosophie	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Michel	Claire	retraité		Puy de Dôme
Baggio	Anne-Marie	retraité		Allier
Szymko	Yvette	certifié	STMS	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Merle	Anne	certifié	STMS	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Muret	Gisèle	agrégé	Anglais	Lycée Jeanne d'Arc, Clermont-Fd
Sans	Jacques	certifié	Philosophie	Lycée Virlogeux, Riom
Barret	Marie-Paule	certifié	STMS	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Reineke	Anne-Sophie	agrégé	Philosophie	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Fd
Pont-Sabatier	Monique	retraité		Puy de Dôme
Couesmes	Martine	retraité		Puy de Dôme

# ELECTIONS AU BUREAU DU S2 DU PUY-DE-DOME

## LISTE à l'initiative d'UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE, avec la participation d'ECOLE EMANCIPEE ET SANS TENDANCE

BOULARD Philippe	Certifié	Sc. Physiques	Clg Blaise Pascal CLERMONT-FD
RALUY Olivier	CPE	Education	Clg La Charme CLERMONT-FD
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sc. Physiques	ZR63 - Clg Audembron THIERS
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lyc René Descartes COURNON
NOISETTE Dominique	Agrégée	Sc. Physiques	Lyc Blaise Pascal CLERMONT-FD
EHRARD Catherine	Vacataire	GRETA	GRETA Val d'Allier ISSOIRE
LIENNART Valérie	Certifiée	Ed. Musicale	Clg François Villon ST DIER D'AUVERGNE
PUERTO Michel	Agrégé	Mathématiques	Clg Oradou CLERMONT-FD
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Le Stade COURNON
DADI Valérie	Certifiée	Histoire-Géo	Clg Louise Michel MARINGUES
GOURC Xavier	Certifié	Hôtellerie	Lyc CHAMALIERES
BOURBAUD Cécile	Bi-admissible	Anglais	ZR63 - Clg ST GERMAIN LEMBRON
CARBONI Gaëlle	Certifiée	Anglais	ZR63 - Clg I. et F. Joliot-Curie AUBIERE
POURCHET Jean-Yves	Certifié	Phys Appliquée	Lyc Lafayette CLERMONT-FD
FLORIOT Michel	Certifié	Ed. Musicale	Clg La Ribeyre COURNON
TRENORAS Valérie	Certifiée	Espagnol	Clg Jean rostand LES MARTRES DE VEYRE
FRYSZMAN Sophie	Agrégée	Eco Gestion	Lyc Sidoine Apollinaire CLERMONT
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Ed. Musicale	Clg Gérard Philipe CLERMONT-FD

### LISTE FRONT UNIQUE

FAUGIER Thierry	Certifié	Russe	Lyc Virlogeux RIOM
SAINTE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Clg Jeanne d'Arc CLERMONT-FD
SEROT Isabelle	Certifiée	Ed. Musicale	Clg Roger Quillot CLERMONT-fd
BARATHON Julien	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc. Virlogeux RIOM
GALTIER Isabelle	Certifiée	Lettres Mod	Clg La Charme CLERMONT-FD
ROUSSELY Catherine	Retraitée		Puy de Dôme
HUGUENOT Julie	Certifiée	Lettres mod	Clg Onslow LEZOUX
LAURENT Fabienne	Certifiée	Lettres mod	Clg les Prés ISSOIRE
APOSTOLY Isabelle	Certifiée	Anglais	Lyc Jeanne d'Arc CLERMONT-FD

## ELECTIONS AU BUREAU DU S2 ALLIER : LISTE SYNDICALISTE D'UNION

MORANDAT Camille	Certifiée	Lettres mod	Lyc. de Presles CUSSET
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc. Banville MOULINS
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres mod	Lyc Paul Constans MONTLUCON
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg Emile Guillaumin MOULIN
ROUGERON Carmen	Certifiée	Espagnol	Lyc. de Presles CUSSET
SILVESTRE Rémi	Bi admissible	Génie méca prod	ZRD Allier
JUGE Joël	Agrégé	Mathématiques	Lyc de Presles CUSSET
MAVEL Flora	Certifiée	Lettres mod	Clg Charles Péguy MOULINS
BOURDIER Céline	CPE	Education	Clg Jules Ferry MONTLUCON
DES TEDESCO Martine	CO-PSY	Orientation	CIO YZEURE
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg Ferdinand Dubreuil DOYET
GOUHIER Armelle	Agrégée	SVT	Clg Emile Guillaumin MOULINS
CHANUDET Jacques	Certifié	HISTOIRE6g2O	Clg Jules Verne MONTLUCON
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jules Verne MONTLUCON
BROUSSE-LOIZEAU Aline	Certifiée	Sc-physIQUES	Lyc. VAL2RIE. Larbaud CUSSET
AUCLAIR Marie Andrée	Retraitée		

## ELECTIONS AU BUREAU DU S2 CANTAL : LISTE D'UNION

NELY Christian	CPE	Education	Clg Jules Ferry AURILLAC
JOULIA Bruno	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jean Dauzie SAINT MAMET
FOUNAUD Valérie	Certifiée	Documentation	Lyc de Haute Auvergne SAINT FLOUR
LOUBIERE Denis	Bi-Admissible	Mathématiques	Lyc Jean Monnet AURILLAC
MEYRONEINC Jean Baptiste	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc de Haute Auvergne SAINT FLOUR

## ELECTIONS AU BUREAU DU S2 HAUTE LOIRE : LISTE D'UNION

RUMBERGER Nathalie	Certifiée	Lettres clas	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
NEFLOT-BISSUEL Jean Louis	Certifié	Génie méca construction	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
BOUTON Lionel	Certifié	Histoire-Géo	Clg de Corsac BRIVES CHARENSAC
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jean Monnet YSSINGEAUX
ROBERT René	Retraité		

**PREMIER VOTE : "ORIENTATION NATIONALE" POUR UNE SEULE LISTE CI-DESSOUS***Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
-----------------	-----------------	---	--------------

**SECOND VOTE : "CATÉGORIES NATIONALES"***Entourez d'un trait apparent UN ET UN SEUL groupe de candidats correspondant à VOTRE catégorie*

CATEGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : VOIRIN A. S : VALENCE N.	T : DE SCHEPPER A. S : VERDON N..	T : BENOIT C. S : SUCHARD S.	T : REY S. P. S : VIVE E.
Certifié(e)s Ae - Pegc	T : MARAND X. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CASSURO Y.	T : LEFEVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : CITTANOVA D.
Non titulaires	T : MORDELET C. S : LOMBARD V	T : BIRLING R. S : ALLAH A. R.	T : RIEUX G. S : BORGES J.	T : ROUSSEL J.M. S : VANCOSTENOBLE J.M.
Cpe	T : HERAUT V. S : SAMOUILLE C.	T : BARBAZANGES J.M. S : DARROMAN I.	T : HELLAL M. S : GREINER E.	T : DUBACQ P. S : LAURENTI C.
Co-Psy et D. Cio	T : MONNIER M.A.. S : MOJARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
Retraité(e)s	T : CAHOUE M. S : BARDIER J.-Y.	T : BATIGNE S. S : AVIGNON M.	T : LEFEVRE M. S : ANDRIE C.	T : DESAUTELS N. S : SCHIMMER C.
Etudiant(e)s— Surveillant(e)s	T : LEMOUSSU A. S : OSTROWSK A;	T : ARRIBAUD G. S : BEKHTARI N.		T : BENA K. S : KINVI J.

**TROISIEME VOTE : « CA ACADEMIQUE » POUR UNE SEULE LISTE DE L'ACADEMIE***Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION avec la participation d'ÉCOLE EMANCIPEE	FRONT UNIQUE
--	--------------

**QUATRIEME VOTE : « RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE »***Entourez d'un trait bien apparent votre choix*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
------	--------	------------

**CINQUIEME VOTE : « BUREAU DEPARTEMENTAL » POUR UNE SEULE LISTE DE VOTRE DEPARTEMENT***Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

ALLIER	LISTE SYNDICALISTE D'UNION	
CANTAL	LISTE D'UNION	
HAUTE-LOIRE	LISTE D'UNION	
PUY DE DÔME	LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION avec la participation d'ÉCOLE EMANCIPEE	FRONT UNIQUE



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ - S.N.E.S. (F.S.U.)

Section académique de Clermont - 29 rue Gabriel Péri - 63000 CLERMONT-FERRAND

Contacts : Tél. 04 73 36 01 67 - Fax 04 73 36 07 77 - E-mail : s3cle@snes.edu

Site internet : <http://www.clermont.snes.edu>

Publication de la Section Académique du S.N.E.S. - C.P.P.A.P. : 1115 S 05602

DP : Patrick LEBRUN

Imprimé par nos soins - Prix au n° : 0,46 €, abonnement annuel : 7,62 € suppléments inclus

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNES.

Conformément à la loi du 08.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNES

Syndicat National  
des Enseignements  
de Second degré